

Images pédopornographiques : une question de détails

Installé à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le Centre national d'analyse d'images pédopornographiques (Cnaip) a été créé au sein du STRJD en octobre 2003 afin d'identifier les victimes de pornographie infantile.

Grâce à des logiciels performants et à une base de données sans cesse actualisée, deux gendarmes et un policier pistent les auteurs, producteurs et diffuseurs de documents visuels à caractère pédopornographique.

Assis à son bureau devant un ordinateur, le MDL-chef Joël Gomez compare une photo représentant des enfants dénudés à celles indexées dans la base de données Caliope. Celle-ci regroupe l'ensemble des photos recensées par la police et la gendarmerie, soit plus de 480 000 photos. En arrière-plan, un détail attire son attention : un pot de fleurs rouge. Il se souvient de l'avoir déjà vu. « *Malgré la technologie, notre mémoire visuelle reste primordiale* », confie-t-il.

A l'aide des logiciels, le travail d'analyse commence alors. Le gendarme se concentre sur les arrière-plans. Il recherche les couleurs et les formes similaires. Ses doutes se confirment : une des séries de photos contient ce même pot de fleurs. Cet élément, ajouté à d'autres, comme la moquette ou encore une plante, permet de recouper les clichés et ainsi d'établir qu'ils ont été pris au même endroit. Ce pédopornographe a fait plusieurs victimes.

Face à cette criminalité, la mission du Cnaip est essentielle : identifier victimes et auteurs. Sans l'aide des enquêteurs qui leur fournissent de nouveaux éléments, rien n'est possible. Le MDL-chef Gomez insiste sur ce point : « *Les hommes de terrain sont de véritables relais pour nous* ». En effet, la circulation des documents est indispensable pour actualiser la base de données Caliope. Les docu-

ments sont ensuite classés par séries et indexés. Au cours de leurs missions d'identification, les enquêteurs du Cnaip peuvent également accéder à la base de données d'Interpol et y confronter leurs photos afin de vérifier si la victime est déjà connue de ses services. Cette base répertorie en effet les portraits et les noms des enfants victimes identifiés dans le monde.

Une coopération sans frontières

La pornographie infantile ne s'arrête pas à nos frontières. Internet, porte ouverte sur le monde, facilite les

échanges et les ventes de photographies, vidéos et dessins. De nombreux pays européens ainsi que les États-Unis et le Canada l'ont bien compris. C'est pourquoi, en octobre 2003, la France a créé le Cnaip.

Ce centre national, armé conjointement par deux gendarmes et un policier, est au cœur d'une collaboration internationale qui permet des échanges de matière et de méthodes. Par exemple, lorsqu'une photo à caractère pédopornographique impliquant un auteur étranger est identifiée, le dossier est transféré vers son pays d'origine. Dans le cadre



de cette coopération internationale, en juin dernier, le gardien de la paix Sébastien Burneau, du Cnaip, a participé à une vaste opération européenne nommée *Icebreaker*. Conduit par la police italienne et coordonné par Europol, ce coup de filet a permis de perquisitionner chez plus

de 150 personnes soupçonnées de pédopornographie et de saisir de nombreux disques durs, vidéos et autres supports. Les saisies françaises seront remises au Cnaip pour de plus amples analyses. Cette opération fructueuse ne constitue pourtant qu'un premier pas vers la coordination de la lutte contre la pédopornographie.

Un long travail attend les enquêteurs, surtout lorsque l'on sait que le site italien mis sous surveillance a comptabilisé plus de 11 000 connexions en 24 heures... Ces visiteurs de tous pays confirment le caractère trans-

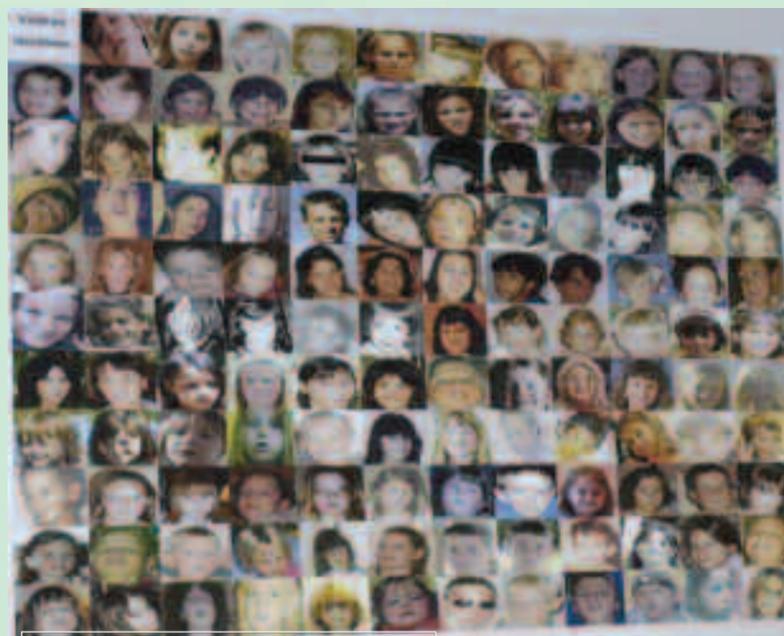
frontalier de cette criminalité que seule une collaboration internationale peut combattre.

Asp. Sabrina Guettaf
Ludivine Chazelle

Photos : Adj. Fabrice Balsamo

Du côté de la loi...

Article 227-23 (L. n° 98-468 du 17 juin 1998) du Code pénal : "Le fait, en vue de sa diffusion, de fixer, d'enregistrer ou de transmettre l'image ou la représentation présentant un caractère pornographique est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. Le fait de diffuser une telle image ou représentation, par quelque moyen que ce soit, de l'importer ou de l'exporter, de la faire importer ou de la faire exporter, est puni des mêmes peines. [...] Les dispositions du présent article sont également applicables aux images pornographiques d'une personne dont l'aspect physique est celui d'un mineur, sauf s'il est établi que cette personne était âgée de dix-huit ans au jour de la fixation ou de l'enregistrement de son image."



Liste Interpol des enfants identifiés comme victimes de pédopornographie dans le monde.

Comment les contacter ?

Pour signaler l'existence de photographies, d'images ou de vidéos relatives à la pédopornographie, contacter le centre **soit par téléphone au 01 58 66 56 75, soit par courriel: veille5@wanadoo.fr**

Trois hommes, trois parcours

Malgré des parcours différents au sein de la police et de la gendarmerie, ces trois enquêteurs ne sont pas arrivés au Cnaip par hasard. Ils ont été nommés afin d'apporter au centre soit des compétences informatiques soit une expérience acquise sur le terrain dans le domaine de la pédopornographie. Constamment exposés aux délits pornographiques de pédophiles, ils bénéficient d'un suivi psychologique. Dès qu'ils le souhaitent, mais obligatoi-

rement deux fois par an, ils rencontrent des spécialistes qui sont là pour les écouter. On peut difficilement imaginer le quotidien de ces trois enquêteurs qui passent plus de sept heures par jour à classer et analyser des images de pornographie infantile. « *On fait notre boulot le mieux possible en nous détachant au maximum de ce que l'on peut ressentir...* », confient-ils de concert.